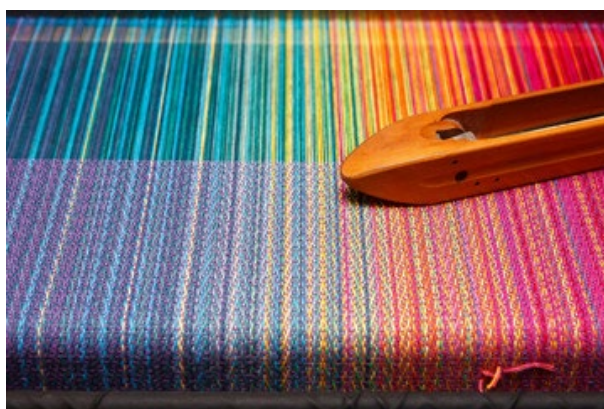


Didactique des langues du monde et du français langue étrangère

Licence LLCER



2026 - 2027

Brochure non contractuelle, à jour au 24 août 2026
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.

Sommaire

Présentation générale.....	3
Licence LLCER Didactique des langues du monde et FLE	3
Objectif de la formation	3
Suite du parcours	3
Entrée dans la filière DDL en licence	4
Conditions d'accès – Licence 2 LLCER parcours DDL :	4
Admission en Licence 3 LLCER parcours DDL :	4
Conditions d'accès – Licence 2 + Licence 3 LLCER parcours DDL :	4
L'équipe enseignante.....	5
Organigramme de la filière DDL	5
Informations pratiques.....	6
Lieu d'enseignement.....	6
Inscription administrative.....	6
Inscription pédagogique.....	6
Secrétariat pédagogique	6
Responsable de formation de filière.....	7
Liens utiles	7
Calendrier universitaire 2026-2027.....	7
Présentation du cursus	8
Principes généraux de la scolarité	8
Contrôle des connaissances.....	8
Modalités des contrôles des connaissances et des compétences (MCCC)	9
Justification d'une absence	9
Examens finaux.....	9
Demande de validation d'acquis	10
Régime spécial d'études (R.S.E)	11
Lexique du relevé de notes.....	11
Lecture d'un relevé de notes.....	11
Séjours à l'étranger	12
La mobilité étudiante en filière DDL	12
Aide au voyage de l'INALCO	12
Programme de mobilité ERASMUS.....	12
Échange hors Erasmus	12
Programme des assistants de langue – FEI	13
Vie étudiante.....	14
Espace numérique de travail (ENT)	14
Moodle	14
Salles multimédias et salles informatiques en libre-service	14
Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP).....	14
Liste des enseignements.....	15
Licence 2 ^e année	15
Détails des cours du SEMESTRE 1 (L2S3)	16
Détails des cours du SEMESTRE 2 (L2S4)	19
Licence 3 ^e année.....	22
Détails des cours du SEMESTRE 3 (L3S5)	23
Détails des cours du SEMESTRE 4 (L3S6)	26

Présentation générale

Licence LLCER Didactique des langues du monde et FLE

Objectif de la formation

Les formations de la filière Didactique des Langues (DDL) valorisent les acquis en langues et civilisations orientales dans l'optique d'une **professionnalisation dans l'enseignement des langues et/ou du français, à l'étranger comme en France**. La licence LLCER parcours *Didactique des Langues du Monde et du FLE*, associée à l'étude d'une langue orientale, initie les étudiant.e.s aux questionnements liés à l'enseignement et à l'apprentissage des langues en tant que langues étrangères. La formation s'appuie tout autant sur le parcours pluriel d'acteur.trice social.e que sur le parcours d'apprenant.e des étudiant.e.s de l'INALCO, pour identifier des savoirs et savoir-faire transférables à la construction d'une démarche professionnelle (développée et consolidée ensuite dans le Master DDL).

La licence comprend un premier contact pratique avec les dynamiques de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères par le biais d'une expérience de tandem entre pairs, puis par l'observation de classe. Une solide formation linguistique en L2, accompagnée des premiers cours de réflexion sur la langue et son enseignement/apprentissage, préparent l'année de L3 qui ouvre aux dynamiques sociolinguistiques tout autant qu'à la réflexion sur les langues et leurs sollicitations en classe.

La réflexion développée durant cette formation accompagne et se trouve illustrée par les événements sociopolitiques du monde, dans la construction de ponts entre les contenus de formation, la salle de classe et le développement d'un regard critique à poser sur son environnement (accueil de réfugiés en France, événements nationaux et internationaux, représentations et enjeux liés aux langues et à leurs locuteurs...).

La Licence DDL est tout à fait compatible avec la préparation des concours et la poursuite d'études telles que les formations visant à l'enseignement/l'intervention dans l'Education Nationale (dont l'option FLE du CAPES). La Licence et le Master DDL préparent particulièrement aux pratiques et à la réflexion professionnelles nécessaires à l'enseignement des langues

Suite du parcours

La Licence LLCER parcours Didactique des Langues du Monde et du FLE ouvre :

- au Master Didactique des Langues à l'INALCO ou à un Master Didactique des langues/FLE/FLS ailleurs
- aux Masters de spécialisation en langues de l'INALCO
- aux concours de l'Education Nationale (professeurs des écoles, enseignants de langues, etc.)
- aux stages longs à l'étranger en tant qu'assistant de langue
- à un investissement associatif informé et compétent en France et à l'étranger (exemple : accueil sociolinguistique et pédagogique d'apprenants nouveaux arrivants, travaux dans l'intégration des populations immigrées) et également dans les associations de lutte contre les discriminations.

Entrée dans la filière DDL en licence

La Licence LLCER parcours DDL est accessible sur dossier de candidature. Celui-ci est soumis à acceptation.

Conditions d'accès – Licence 2 LLCER parcours DDL :

Avoir validé une première année de Licence de langue et civilisation orientales entièrement (semestre 1 et semestre 2 sans compensation). Pour les étudiants internationaux, une certification dans les quatre compétences de niveau DELF B2 (ou un diplôme passé en France) est également nécessaire pour assurer le confort de travail universitaire requis en français.

Admission en Licence 3 LLCER parcours DDL :

L'admission en L3 LLCER parcours DDL est de droit après avoir validé entièrement la L2 LLCER parcours DDL ou après avoir validé l'un des deux semestres de la L2. Dans ce dernier cas, l'étudiant est autorisé à passer en L3 avec obligation de repasser les matières de L2 non validées qui font partie des Unités d'Éléments (UE) non validées.

Conditions d'accès – Licence 2 + Licence 3 LLCER parcours DDL :

- Être titulaire d'une Licence LLCER de langue et civilisation orientales obtenue à l'INALCO (ou ailleurs, sur acceptation de la commission pédagogique de DDL et de langue) **entièrement** validée.
- Ou avoir une langue maternelle orientale : sur acceptation de la commission pédagogique DDL, la candidature est soumise à l'approbation de la commission pédagogique dans la langue concernée (étude de dossier et /ou test linguistique). Selon leur décision, l'étudiant se verra soit accepté en L2+L3 DDL en un an, soit se verra proposé une inscription en L2 DDL+Langue orientale. Sous réserve d'une L1 en langue orientale entièrement validée dans les deux cas.

Les cours de licence LLCER DDL sont placés sur deux demi-journées spécifiques réservées aux filières : il n'est en théorie pas possible qu'il y ait chevauchement de cours. Toutefois, il convient de vérifier au préalable la compatibilité des emplois du temps et d'en informer le département de langue si l'un de ses cours empiètent sur les créneaux réservés aux filières, ce sont :

- Les mercredi après-midi et vendredi matin pour la L2
- Les lundi après-midi et mercredi matin pour la L3

L'équipe enseignante

Organigramme de la filière DDL

Gestionnaire pédagogique de la filière DDL	Mme Alice RIMBAULT Gestionnaire pédagogique des filières professionnalisantes Bureau 325A Tél : 01 81 70 11 36 Courriel : secretariat.ddl@inalco.fr Boîte aux lettres 325A – 3^{ème} étage (à côté de la salle 326)
Responsable de formation de la filière DDL	M. Damien Bresson Courriel : damien.bresson@inalco.fr Bureau 3.28 Tél : 01 81 70 11 17
Directrice de la filière DDL Responsable de la licence DDL	Mme Céline PEIGNÉ Courriel : celine.peigne@inalco.fr

L'équipe d'intervenants

Nacera AIFI, doctorante, nacera.aifi@inalco.fr

Marielle ANSELMO, PRAG INALCO, marielle.anselmo@inalco.fr

Sophie BABAULT, PU, INALCO, sophie.babault@inalco.fr

Huy-Linh DAO, Maître de conférences, INALCO, huy-linh.dao@inalco.fr

Fabrice DELUMEAU, docteur en SDL, fabrice.delumeau@inalco.fr

Gilles FORLOT, Professeur des Universités INALCO, gilles.forlot@inalco.fr

Kata GABOR, Maître de conférences INALCO, kata.gabor@inalco.fr

San San HNIN TUN, Maître de conférences INALCO, sansan.hnintun@inalco.fr

Pierre MAGISTRY, maître de conférences INALCO, pierre.magistry@inalco.fr

Irina NESTERENKO, Maître de conférences, INALCO, irina.nesterenko@inalco.fr

Céline PEIGNÉ, Maître de conférences INALCO, celine.peigne@inalco.fr

Polina SOLUSENKO, doctorante en DDL, polina.solusenko@sorbonne-nouvelle.fr

Madeleine ZAZZO, formatrice en FLE, madeleine.zazzo@inalco.fr

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3A, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

Les informations relatives aux inscriptions administratives seront communiquées aux étudiants admis **via la plateforme de candidature et le secrétariat pédagogique de la filière**.

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Cette inscription s'effectue auprès du secrétariat pédagogique de la filière.

Toutes les informations concernant les inscriptions administratives et pédagogiques seront communiquées aux étudiants lors de la **réunion obligatoire de rentrée** qui a lieu lors de la semaine de rentrée.

Attention : pour certains choix d'enseignements, notamment les UE4 ouverture de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, dans le secrétariat pédagogique.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Nom : Alice RIMBAULT

Gestionnaire pédagogique de la filière DDL Bureau 325A

Tél : 01 81 70 11 36

Courriel : secretariat.ddl@inalco.fr

Boîte aux lettres 325B – 3ème étage (à côté de la salle 326)

Responsable de formation de filière

Le responsable de formation est à contacter pour toute question au sujet des formations de la filière DDL. Il assure l'accueil des étudiants et leur information à tout propos concernant leurs études en DDL.

Damien BRESSON : damien.bresson@inalco.fr

Bureau : 3.28 Tel : 01 81 70 11 17

Liens utiles

- Page de la filière : [Didactique des langues | Inalco](#)
- Emplois du temps : [2023-2024- INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES - HYPERPLANNING \(inalco.fr\)](#)
- Planning des examens :
[Examens | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](#)
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : [Bourses et aides sociales | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](#)
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire 2026-2027

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Réunions obligatoires de rentrée :

- Licence DDL : jeudi 17 septembre, 10h-11h30, salle 3.12
- Master DDL : jeudi 17 septembre, 13h-14h (M1) puis 14h-15h (M2), salle 5.25

Retrouvez ces informations sur cette page :

[Faire sa rentrée à l'Inalco | Institut National des Langues et Civilisations Orientales](#)

Début des cours : lundi 21 septembre 2026

Premier semestre : du 21 septembre au 19 décembre

Vacances d'automne : du 26 octobre au 01 novembre

Vacances de Noël : du 21 décembre au 3 janvier 2027

Deuxième semestre : du 25 janvier 2027 au 7 mai 2027

Vacances d'hiver : du 15 février au 21 février

Vacances de printemps : du 5 avril au 18 avril

Présentation du cursus

Principes généraux de la scolarité

- Le cursus de licence est réparti sur **deux années** (L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait sous le régime du **contrôle continu intégral**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur.
- Une demande de dérogation au contrôle continu peut être effectuée via une demande de régime spécial d'études (RSE), *cf partie concernée*.
- La première session d'examen est constituée du contrôle continu, auquel peut s'ajouter un examen lors du dernier cours du semestre.
- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.
- **Tous les EC non-validés d'une UE non-validées doivent être repassés en session 2**, la note de session 1 ne peut pas être conservée.
- Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :
 - Une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
 - Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
 - De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
 - Il n'y a pas de compensation entre années.
 - En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.
- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document :

<https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

Modalités des contrôles des connaissances et des compétences (MCCC)

Les cours de Licence DDL se déroulent **uniquement en présentiel**. Par conséquent, tous les enseignements de la filière DDL sont évalués en contrôle continu. Les étudiants doivent signer une feuille de présence à chaque séance.

Justification d'une absence

Seuls les certificats médicaux sont pris en compte pour justifier d'une absence. Il revient à l'étudiant de transmettre le certificat médical aux enseignants concernés et de le déposer ou transmettre par courriel au secrétariat de la filière 48h maximum après le jour de l'absence.

- Pour les étudiants boursiers :

La justification d'une absence est obligatoire. Votre justificatif d'absence doit être transmis à chaque enseignant concerné par l'absence.

- Pour les étudiants non boursiers :

Si vous êtes en contrôle continu, le justificatif d'absence est à transmettre directement aux enseignants concernés.

Si vous êtes en contrôle final, (après avoir fait une demande de dérogation au contrôle continu), vous devez le remettre au secrétariat de la filière DDL.

NOTA : Une absence justifiée à un examen équivaut à une note de 0/20

Examens finaux

Les examens finaux des cours de DDL (codés DID...) ont lieu lors de la dernière séance de chaque cours.

Les examens finaux des cours transversaux (codés LGE...) se déroulent pendant la période réservée aux examens de langues et civilisation.

*Chaque étudiant s'engage à rédiger tous les travaux demandés dans le cadre de ses études dans la filière DDL **sans aides extérieures non-mentionnées ni sources autres que celles qui seront citées.***

Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, seront signalées comme telles.

Les travaux réalisés dans le cadre des études sont susceptibles d'être contrôlés avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Vous trouverez toutes les informations détaillées concernant les règlements, chartes, modalités de contrôle des connaissances, modalités de calcul des résultats d'examens et plagiat sur le site internet : [ma scolarité au quotidien](#)

Demande de validation d'acquis

Les étudiants qui ont suivi des formations et obtenu des diplômes de l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger peuvent demander une validation d'acquis (VAC) pour des éléments validés antérieurement et en lien avec les cours de la Licence DDL. Les demandes de validation d'acquis doivent être effectuées dans le strict respect des délais indiqués, auprès de la direction de la filière.

Informations et documents à télécharger : [demande de VAC](#)

Régime spécial d'études (R.S.E)

Vous trouverez la note de cadrage ainsi que le formulaire à remplir pour effectuer une demande de RSE (en particulier une demande de dispense d'assiduité et de contrôle continu) en suivant ce lien :

[Demande de R.S.E](#)

La demande est semestrielle.

Lexique du relevé de notes

ADM : Admis

ADMC : Admis par compensation

AJ : Ajourné

AJAC : Accès étape (validation d'un des deux semestres de la L2 ; accès à la L3 avec dette de L2)

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée (équivalent à un 0/20 dans le calcul de la moyenne du semestre)

DEF : Défaillant à un EC, une UE ou sur le semestre

EC : Élément constitutif d'une UE

UE : Unité d'éléments

VAC : Validation d'acquis

IA : Inscription administrative

IP : Inscription pédagogique

Session 1 : Examens de décembre ou janvier et de mai

Session 2 : Examens de rattrapage du mois de juin / juillet

Lecture d'un relevé de notes

Semestre :

- Si vous êtes « ADM » au semestre, vous avez validé le semestre et n'avez pas à passer les examens de rattrapage.
- Si vous êtes « AJ » (suite à une note inférieure à 10/20) ou « DEF » (suite à un « ABI ») au semestre, vous devez passer les examens de rattrapage pour les EC non validés des UE non validées.

UE :

- Si vous êtes « ADM » à l'UE, cette dernière est acquise et vous n'avez pas à passer les examens de rattrapage pour les EC de cette UE.
- Si vous êtes « AJ » ou « DEF » à l'UE, vous devez passer les examens de rattrapage des EC non validés à l'intérieur de cette UE.

Séjours à l'étranger

La mobilité étudiante en filière DDL

La filière DDL encourage la mobilité étudiante, **mais celle-ci n'est possible qu'au premier semestre de la L3** : en cas de projet de séjour international de formation contacter la direction de la filière (Mme Peigné, par le biais de M. Bresson) pour étudier la possibilité de valider des cours (de 1 à 3 cours possibles) de la licence DDL dans l'établissement partenaire pendant votre séjour. Attention, vous devrez rechercher dans l'offre de votre établissement d'accueil les cours disponibles pendant votre séjour qui se rapprochent de ceux à valider en licence DDL avant étude de votre dossier.

Une fois en possession de l'offre de cours de l'université d'accueil, contacter Mme Peigné et M. Bresson. Il convient de préparer cette prise de contact en étudiant l'offre et en sélectionnant plusieurs cours possibles en termes de contenu et d'accès. Il sera alors étudié la possibilité ou non de valider 0 à 3 cours en équivalence en fonction de ce que propose l'université d'accueil (**NB : cela ne concerne que les cours codés DID**)

Un document récapitulant ces éventuelles équivalences sera ensuite à remplir et à faire signer à M. Bresson.

Une fois la mobilité validée, l'étudiant devra contacter les professeurs de chaque cours pour les informer de cette mobilité en mettant M. Bresson en copie. Les enseignants communiqueront alors à l'étudiant les modalités d'évaluation pour la matière concernée (**contrôle terminal**).

Aide au voyage de l'INALCO

À partir de la L2, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'INALCO, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études dans le pays pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'INALCO: [aide au voyage](#)

Programme de mobilité ERASMUS

Adressez-vous à erasmus@inalco.fr pour de plus amples informations concernant le programme erasmus.

Informations également disponibles en ligne : [Mobilités Erasmus+ | Institut National des Langues et Civilisations Orientales \(inalco.fr\)](#)

Échange hors Erasmus

L'étudiant effectuant un séjour d'études dans le cadre d'un partenariat part sur la base d'un contrat d'études signé entre l'étudiant, l'INALCO et l'établissement partenaire (campagne : de janvier à mars). Les cours suivis par l'étudiant dans l'établissement d'accueil peuvent être reconnus et validés à l'issue du séjour en accord avec l'enseignant référent au titre du diplôme préparé à l'INALCO (cf « La mobilité en filière DDL »).

Programme des assistants de langue – FEI

France Education International (FEI) propose près de 1800 postes d'assistants de français (sélection sur toute la France) en 2021-2022 dans l'un des 20 pays participant à ce programme. Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) où ils secondent le professeur de français.

Informations à consulter :

- > [Devenir Assistant.e de Français à l'Etranger | Inalco](#)
- > [Devenir assistant de langue française à l'étranger | France Education international \(france-education-international.fr\)](#)

Vie étudiante

Vous trouverez toutes les informations sur la médecine préventive, les démarches concernant les bourses ou le logement, la vie associative et le sport sur le site internet de l'INALCO, au sein de la rubrique « [vie de campus](#) ».

Espace numérique de travail (ENT)

L'Espace Numérique de Travail est une plateforme où les étudiants peuvent accéder à toutes les informations relatives à leurs inscriptions administrative et pédagogique, à leurs relevés de notes ainsi qu'à d'autres éléments ponctuels. Certaines informations sont directement postées sur l'ENT. Les étudiants ont à se connecter régulièrement pour se tenir au courant de l'actualité de l'INALCO, des informations concernant les cours et les absences des enseignants.

Moodle

Moodle est une plateforme numérique qui vous donne accès à vos cours si les enseignants y déposent des contenus et/ou des tâches à réaliser. Moodle vous permet aussi de communiquer directement avec les enseignants et les autres étudiants inscrits à ce même cours. L'utilisation de Moodle nécessite d'avoir fait auparavant son inscription pédagogique.

Merci de vérifier chaque semestre si vous avez bien accès aux cours auxquels vous êtes inscrits. Les enseignants peuvent solliciter votre utilisation de l'outil Moodle pour les cours et/ou l'évaluation.

Salles multimédias et salles informatiques en libre-service

L'INALCO propose aux étudiants un accès permanent aux salles libre-service du 6^e étage. Pour accéder aux laboratoires audios, aux salles multimédias et aux salles de cours informatiques, il faut impérativement passer par l'accueil qui se trouve en salle 6.03 où les clés sont distribuées et récupérées. Le nombre de places doit être strictement respecté pour des raisons de sécurité et pour le bon fonctionnement du matériel.

Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP)

Relais entre l'université et les entreprises, le service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP) anime et met en œuvre des actions favorisant l'insertion professionnelle des étudiants. L'équipe est à votre disposition pour vous apporter conseils et informations, vous écouter et vous aider à trouver un stage et/ou un emploi en adéquation avec la formation suivie.

Informations à consulter : [SIO-IP](#)

Liste des enseignements

Licence 2^e année

Licence 2	ECTS	Volume horaire
-----------	------	----------------

Semestre 3			
UE 1 : Langue			
UE 2 : Civilisation et/ou langue			
DIDA236	Linguistique 1 (2 cours au choix)	6	
LGE-A246A	Les langues du monde (S. Hnin-Tun)	3	18h
LGE-A246B	La langue et ses usages (Mme Pahontu Serafino)	3	18h
LGE-A246C*	Notions sociolinguistiques (S. Babault)	3	18h
DIDA246	Initiation à la didactique des langues	3	
DID-A246A	Notions de base en didactique (N. Aifi)	3	24

*transv. L3

Semestre 4			
UE 1 : Langue			
UE 2 : Civilisation et/ou langue			
DIDB236	Linguistique 2 (2 cours au choix)	6	
LGE-B246A	Morphosyntaxe (P. Magistry)	3	18h
LGE-B246B	Sémantique et structure du lexique (K. Gabor)	3	18h
LGE-B246C	Phonologie / phonétique (I. Nesterenko)	3	18h
LGE-B246D*	Outils sociolinguistiques (S. Babault)	3	18h
DIDB246	Didactique des langues	3	
DID-B246A	Approches contrastives en grammaire (H-L. Dao)	1.5	12h
DID-B246B	Didactique des langues : approfondissement (M. Anselmo)	1.5	12h
	TOTAL L2	18	120h

*transv. L3

Détails des cours du SEMESTRE 1 (L2S3)

Code : LGE-A246B
Intitulé du cours : La langue et ses usages
Nom de l'intervenant : Mme Pahontu Serafino

Le singulier « la langue » est une abstraction : nous pratiquons tous à des degrés variés *des langues*, et il est difficile de définir ce qu'elles ont en commun. Beaucoup estiment qu'il existe des caractéristiques grammaticales partagées, mais les langues ne sont pas seulement le domaine d'étude des linguistes : toutes les sciences de l'homme et « humanités » (histoire, anthropologie, sociologie, psychologie, littérature, philosophie etc.) font des hypothèses sur ce que signifie « une langue » et ce qu'on appelle le « langage ». Ce cours propose un tour d'horizon des *usages* des langues : une prière, un panneau d'interdiction, une réplique orale dans le bus ou un SMS, un roman ou une devinette représentent des usages différents. Le cours s'appuie autant que possible sur les langues pratiquées par l'auditoire. L'objectif poursuivi consiste à élargir au maximum la perception des faits de langue, ce qui – on l'espère – peut à son tour aider à l'apprentissage des langues dans leur diversité.

Des photocopies et une bibliographie raisonnée et annotée sont distribués en cours.

Modalités d'évaluation :

Le cours est en contrôle continu intégral : toutes les notes sont obtenues durant le semestre. Seuls les étudiants possédant une dérogation d'assiduité sont autorisés à se présenter à l'examen final qui se tient durant la session de janvier.

Code : LGE-A246A
Intitulé du cours : Les langues du monde
Nom de l'intervenante : San San HNIN TUN

Le cours commence par un bref aperçu de la diversité des langues parlées dans le monde et de la variété de leurs statuts (langues véhiculaires vs vernaculaires, dialectes, koïnès, pidgins et créoles). Il présente ensuite les différentes façons de classer les langues, en fonction de leurs apparentements génétiques, de leur répartition géographique en aires de convergence ou de leurs traits structurels intrinsèques, l'accent étant mis sur ce que chacun de ces modes de classification nous apprend sur le fonctionnement des langues et les facteurs déterminant leur évolution.

Code : LGE-A246C
Intitulé du cours : Notions sociolinguistique
Nom de l'intervenante : S. Babault

La sociolinguistique s'intéresse aux usages et aux représentations linguistiques des locuteurs. Le contexte sociolinguistique où évoluent les locuteurs a toute sa pertinence aussi les cours précisent les outils conceptuels nécessaires aux descriptions des divers types de situations multilingues (variétés/variations linguistiques ; normes et usages ; plurilinguisme ; statuts des langues ; représentations sociolinguistiques, etc.).

Modalités d'évaluation :

-Contrôle Continu : un dossier portant sur un contexte sociolinguistique précis (sujet à définir avec l'enseignante).

-Examen Final (sur table) : questions sur le contenu du cours.

Bibliographie indicative :

- Baylon, C., 1996, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Nathan, 2^e édition.
- Elmiger D., 2000, « Définir le bilinguisme. Catalogue des critères retenus pour la définition discursive du bilinguisme », *Tranel n°32, juin 2000*, 55-76.
- Fishman, 1971, *Sociolinguistique*, Editions Labor.
- Grosjean F., 1982, *Life with two languages : an introduction to bilingualism*, Cambridge, London, Harvard University Press.
- Labov, W., 1976, *Sociolinguistique (Sociolinguistic patterns)*, Paris, Edition de Minuit.
- Moreau, M.L., (éd.), 1997, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga.

Code : DID-A246A
Intitulé du cours : Notions de base en didactique des langues
Nom de l'intervenante : N. Aifi

Ce cours a pour objectif de proposer une découverte des principales notions qui structurent la réflexion en didactique des langues et de la didactique du FLE. Il propose une réflexion sur la manière de mettre en place un enseignement et d'apprendre les langues à partir de questionnements sur la conception, sur l'organisation, la mise en œuvre, l'analyse et la régulation des situations d'apprentissage. Une partie introductive est consacrée à la définition et à la délimitation du champ de la didactique des langues. La suite du cours est une introduction aux différentes problématiques propres à la DDL et au français comme langue étrangère en particulier. Sont ainsi envisagés, les fondements historiques et didactiques des méthodologies en FLE et leurs caractéristiques, les relations pédagogiques qui visent à donner du sens aux apprentissages, le rôle de la motivation dans l'enseignement-apprentissage d'une langue, les besoins des apprenants, les principes de l'évaluation et de la progression linguistiques.

Objectifs

- Aborder l'histoire de la didactique des langues et des différents concepts pour analyser les situations d'apprentissage.
- Comprendre les fondements des pratiques pédagogiques. Reconnaître les conditions qui favorisent l'apprentissage des langues secondes ou étrangères.

- Analyser la qualité d'une méthodologie de l'enseignement en fonction des objectifs d'apprentissage poursuivis.

Bibliographie indicative :

Beacco, J. C. (2010). Les méthodologies d'enseignement : le retour. Atti del Seminario Nazionale LEND Educazione linguistica e approc.

Coste, D. (1975). La méthodologie de l'enseignement des langues maternelle et seconde: état de la question. Études de linguistique appliquée, 18, 5.

Seara, A. R. (2001). L'évolution des méthodologies dans l'enseignement du français langue étrangère depuis la méthodologie traditionnelle jusqu'à nos jours. Cuadernos del Marqués de San Adrián: revista de humanidades, (1), 139-161.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : tâches à réaliser à partir des questions soulevées dans le cours.

Contrôle terminal : argumentaire et réponses structurées à partir de contenus et de questions proposés.

Détails des cours du SEMESTRE 2 (L2S4)

Code : LGE-B246A
Intitulé du cours : Morphosyntaxe
Nom de l'intervenante : M Pierre MAGISTRY

Une phrase n'est pas un assemblage de mots isolés mais d'unités entretenant des relations et exerçant des fonctions les unes par rapport aux autres. On présentera et on analysera dans ce cours les notions fondamentales permettant de conduire vers l'analyse syntaxique : unités de base de la description syntaxique (morphèmes, mots, syntagmes, phrases), catégories syntaxiques, fonctions syntaxiques, tests de segmentation, classification des types de phrases, ordre de surface et structural. Ces notions seront illustrées sur différentes langues.

Bibliographie

Riegel M ; Pellat J.CH ; Rioul R. (2014). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF. Arrivé M ; Gadet F ; Galmiche M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.
Baylon C. ; Fabre P. (2005). *Initiation à la linguistique, Cours et applications corrigés*, Paris : Armand Colin.

Evaluation : 2 épreuves sur table

Code : LGE-B246B
Intitulé du cours : Sémantique et structuration du lexique
Nom de l'intervenante : Mme Kata GABOR

Le cours propose une introduction à l'étude de la sémantique lexicale : la description et l'analyse du sens des mots. Les principales problématiques traitées sont les différents types de polysémie, le rôle du contexte dans la spécification du sens, et le lien entre le sens des verbes et leur valence syntaxique. Les méthodologies utilisées pour analyser ces phénomènes incluent l'analyse en composants sémantiques et l'analyse distributionnelle.

Bien qu'il s'agisse d'un cours de linguistique générale, nous consacrerons du temps à évoquer les aspects lexicographiques (description du sens dans les dictionnaires et les thésaurus, bases de données lexicographiques) ainsi que les applications de l'analyse sémantique en intelligence artificielle (représentation du sens dans les machines, calcul des relations sémantiques).

Code : LGE-B246C
Intitulé du cours : Phonologie Phonétique
Nom de l'intervenante : I. Nesterenko

Il s'agit de faire découvrir à l'étudiant les propriétés fondamentales du système sonore du langage et de lui permettre à la fois l'acquisition et la manipulation des notions de base en phonétique et en phonologie : la transcription des sons, le classement et le fonctionnement des unités phonétiques des langues du monde, la coarticulation et les phénomènes de phonétique combinatoire, la syllabe et ses constituants, la prosodie (accent, rythme, intonation).

Evaluation :

Dossier à rendre et partiel de fin de semestre

Code : LGE-B246D
Intitulé du cours : Outils sociolinguistiques
Nom de l'intervenante : S. Babault

Les préalables théoriques concernant le contact de langues une fois posés, les apports des langues en contact (emprunt, code-switching, etc. (définition, composition, fonctionnement, etc.) sont étudiés. Comme il n'y a pas de sociolinguistique sans terrain, les outils d'enquête de la sociolinguistique sont présentés à partir de différents travaux (dont ceux de Labov) afin que les étudiant.e.s puissent s'interroger sur leur contexte et s'initier à l'enquête sociolinguistique.

Evaluation :

Contrôle Continu Intégral (CCI) : un dossier issu d'un travail d'enquête très encadré tout au long du semestre (sujet à définir avec l'enseignante).

Bibliographie indicative:

- Auer P., 1998, « From Code-switching via Language Mixing Fused Lects : Toward a Dynamic Topology of Bilingual Speech », *Interaction and Linguistic Structures, InLiSt N°6*.
- Gueunier, N., Genouvrier, E. , Khomsi A., 1978, *Les Français devant la norme : Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Champion Honoré.
- Gueunier N., Cochmann R., 2002, « Des Iraniens à Tours », dans *CILL 28 (2002) 3-4*, 93 - 103.
- Poplack S., 1988, « Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et Sociétés*, 43, 23-48.
- Simonin J., Warton S., 2013, *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, <https://books.openedition.org/enseditions/12444>, ENS Éditions.

Code : DID-B246B et DID-B246A
Intitulé du cours : Didactique des langues : approfondissement & Approches contrastives en grammaire
Nom des intervenants : Mme ANSELMO, M. DAO

Le cours « Didactique des langues : Approfondissements » est le prolongement du cours « Notions de base en didactique » du premier semestre. Il permet d'approfondir et d'élargir les perspectives qui y ont été abordées.

Le cours « Approches contrastives » examine la diversité des approches contrastives en grammaire, en articulant les cadres théoriques avec l'analyse de cas pratiques issus des langues étudiées par les participants. Les contrastes, portant sur l'ensemble des sous-systèmes linguistiques (phonétique, phonologie, morphosyntaxe, pragmatique), s'articulent aussi bien entre le français et une autre langue qu'entre des systèmes typologiquement proches ou lointains. Par l'application de ces modèles, les étudiants sont amenés à formuler des analyses de cas et des réflexions didactiques.

Modalités d'évaluation :

Pour « Didactique : Approfondissements » :

Contrôle continu : un devoir sur table.

Contrôle terminal :

Pour « Approches contrastives » :

Contrôle continu : une présentation orale basée sur un dossier thématique

Contrôle terminal : un devoir sur table

Note : les descriptifs et modalités d'évaluation sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications qui seront annoncées par les enseignants concernés à la rentrée ou en cours de semestre.

Licence 3e année

Licence 3		ECTS	Volume horaire
Semestre 5			
UE 1 : Langue			
UE 2 : Civilisation et/ou langue			
DIDA336	Didactique des langues et du FLE - 1	8	
DID-A336A	Biographie langagière et plurilinguisme (C. Peigné)	4	18h
DID-A336B	Théories et méthodologie didactiques (P.Solusenko)	4	18h
DIDA346	Littératures et francophonies	7	
DID-A346A	Littérature et enseignement (M. Anselmo)	3.5	18h
DID-A346B	Francophonies contemporaines (F. Delumeau)	3.5	18h
Semestre 6			
UE 1 : Langue			
UE 2 : Civilisation et/ou langue			
DIDB336	Didactique des langues et du FLE - 2	8	
DID-B336A	Didactique des langues et observation (N. Aifi)	5	18h+10*
DID-B336B	Médias et didactique des langues (M. Zazzo)	3	18h
DIDB346	Langues, Cultures et Sociétés	7	
DID-B346A	« L'étranger » : question d'altérités (C. Peigné)	4	18h
DID-B346B	Les appropriations langagières (transversal L3) (G. Forlot)	3	18h
	TOTAL L3	30	154h
	Total des enseignements proposés (L2+L3)	48	274h

*18h de cours et 10h d'observation en classe (stage d'observation)

Détails des cours du SEMESTRE 3 (L3S5)

Code : DID-A336A
Intitulé du cours : Biographie langagière et plurilinguisme
Nom de l'intervenante: Mme Céline PEIGNÉ

Ce module aura pour objectif de réfléchir la notion de biographie langagière en relation à celle de plurilinguisme, pour soi et d'autres. En tant qu'enseignant.e de langue, réfléchir sa propre biographie langagière et son propre plurilinguisme (en tant que personne) consiste en un exercice de réflexivité important, qui dure tout au long de la vie. Cette pratique s'accompagne d'une réflexion collégiale qui peut être mobilisée en classe de langue (en tant qu'enseignant.e).

Bibliographie indicative pour préparer le cours :

COSTE D., MOORE D., ZARATE G., 1997, compétence plurilingue et pluriculturelle www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/.../CompetencePlurilingue09web_FR.doc **DABENE L.**, 1994, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues **MAALOUF A.**, [1^e édition : 1998], Les identités meurtrières. Poche.

Maalouf A. 1997, Les identités meurtrières. Poche

Molinié M. (Dir.), 2006 Biographie langagière et apprentissage plurilingue. 39, 2006, Le français dans le monde. Recherches et applications. halshs-01224908. URL : <https://shs.hal.science/halshs-01224908v1>

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre

Contrôle terminal : adapté selon conditions du groupe concerné

Code : DID-A336B
Intitulé du cours : Théories et méthodologies didactiques
Nom de l'intervenante : Polina Solusenko

Ce cours introduit une perspective historique et méthodologique, propre à développer un regard critique sur les discours et les matériaux d'enseignement existants pour le français et accessoirement pour d'autres langues. Seront successivement présentés les présupposés linguistiques, idéologiques et éducatifs des méthodes/approches/perspectives suivantes : grammaire-traduction, directe, audio-visuelle, communicative, actionnelle qui permettent de situer respectivement le rôle de la relation enseignant-enseigné, des supports pédagogiques, de l'écrit et de l'oral, plus généralement de la langue en tant qu'objet d'enseignement. Quelques méthodes dites non-conventionnelles seront également présentées. Seront discutées, entre autres, des notions telles que : apprentissage/acquisition, interlangue, intercompréhension. Le cours pourra s'appuyer sur des documents tels qu'extraits de méthodes, passages de vidéo de cours, préfaces, etc.

Coste, D., 1994, *Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988)*, Hatier/Didier.

Cuq, J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère ou seconde*. CLE International

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : L'évaluation continue se fera par 2 devoirs sur table, le premier en cours de semestre, le second en fin de semestre. L'évaluation finale se fera en fin de semestre et portera sur la totalité du programme du cours.

Contrôle terminal : épreuve écrite au dernier cours portant sur la totalité du programme du cours.

Code : DID-A346A
Intitulé du cours : Littérature et enseignement
Nom de l'intervenant: Mme Marielle ANSELMO

Ce module traitera de figures et d'univers impliquant la notion d'« étranger », pour les questionner et si possible les remettre en mouvement dans ce qui forge nos références culturelles, linguistiques et sociales tant dans le domaine culturel dit « cultivé » qu'« anthropologique ». En effet, apprendre à se situer en tant qu'acteur/rice social.e , puis en tant que professionnel.le et enseignant.e (de langue ou autre) nécessite la construction d'un regard critique (sur soi et) sur tout ce qui met en jeu la notion d'altérité.

Nous commencerons par ce qui relève d'un/des « ici » et « ailleurs » (« soi » vs « l'autre », l'« intérieur » vs l'« extérieur », l'« étranger » vs ?, etc.) pour ouvrir à d'autres formes d'altérités vers une meilleure conscience du fait que du point de vue adopté dépend le regard posé sur un phénomène. Cela pour entrer dans une démarche de compréhension du monde plus complexe (donc moins binaire, moins manichéenne), sur les autres et sur soi.

Bibliographie indicative pour préparer le cours :

Castellotti V., Moore D., 2002, Représentations sociales des langues et enseignements. Conseil de l'Europe, 28 p. en ligne : <https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf>

Levi-Straus C. 1952 (et rééditions), *Race et histoire*, Unesco.

Maalouf A. 1997, *Les identités meurtrières*. Poche

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre et/ou devoir sur table

Contrôle terminal : adapté selon conditions du groupe concerné

Code : DID-A346B
Intitulé du cours : Francophonies contemporaines
Nom de l'intervenant : M. Fabrice DELUMEAU

Ce cours permet aux étudiants de développer une réflexion sur la notion de francophonie, les problématiques et questions qui s'y rattachent, dans une perspective linguistique et didactique.

Il s'agit d'une ouverture vers les sphères institutionnelles de la francophonie, un voyage à travers les particularismes propres à quelques aires francophones, dans des dimensions à la fois contrastive, glottopolitique ou plus généralement sociolinguistique. Sont abordées notamment les questions de plurilinguisme, d'accent, de nationalité, de régions, de migrations, d'apprentissage ou de cultures.

Dans un deuxième temps, il s'agit d'appréhender la langue dans sa dimension représentative, non seulement aux yeux des locuteurs des sphères francophones étudiées mais aussi des locuteurs francophiles que sont les étudiants eux-mêmes.

Enfin, les étudiants pourront *in fine*, dans le cadre d'une démarche réflexive, s'interroger sur l'Art de transmettre leur représentation, langue et culture françaises en qualité de futurs professionnels tout en s'appropriant les outils et références institutionnels à leur disposition.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : DST individuel 50%, Dossier collectif 50%

Contrôle terminal : Dossier à rendre, 100% de la note

Détails des cours du SEMESTRE 4 (L3S6)

Code : DID-B336A
Intitulé du cours : DDL et Observation
Nom de l'intervenante : N. Aïfi

Le cours peut être considéré, pour les étudiants, comme un « premier accès » au terrain. Il a pour objectif d'amorcer une réflexion sur le fonctionnement d'un cours de langues et sur les enjeux de l'observation. Dans un second temps, il mène vers une analyse et une compréhension des décisions pédagogiques observées. Des conseils sont apportés pour la construction d'un ensemble de questions en tant qu'observateur et la recherche documentaire sur des thématiques relevant de la didactique des langues et des cultures. Pour le travail final, les étudiants construisent une analyse afin de restituer le fruit de leurs observations sous forme de dossier.

Bibliographie

Cadet, L., & Mariella, C. (2005). Culture (s) éducative (s) et construction d'un répertoire didactique en formation initiale (le cas des enseignants-stagiaires de Maîtrise de français langue étrangère).

Cicurel, F. (2011). De l'analyse des interactions en classe de langue à l'agir professoral : une recherche entre linguistique interactionnelle, didactique et théories de l'action. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, (149-150), 41-55.

Cicurel, F. (2016). Reconfigurer l'action enseignante pour la (re) découvrir : traces du répertoire didactique évolutif. *Phronesis*, 5(3), 16-27.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu :

Contrôle terminal :

Code : DID-B346A
Intitulé du cours : « L'étranger » : questions d'altérités
Nom de l'intervenante : Mme Céline Peigné

Ce module traitera de figures et d'univers impliquant la notion d'« étranger », pour les questionner dans ce qui forge nos références culturelles, linguistiques et sociales tant dans le domaine culturel dit « cultivé » qu'« anthropologique ». En effet, apprendre à se situer en tant qu'acteur/riche social.e, puis en tant que professionnel.le et enseignant.e (de langue ou autre) nécessite la construction d'un regard critique (sur soi et) sur tout ce qui met en jeu la notion d'altérité.

Nous commencerons par ce qui relève de « l'ici » et « l'ailleurs » (« soi » et « l'autre », l'« intérieur » et l'« extérieur », l'« étranger » et ?, etc.) pour ouvrir à d'autres formes d'altérités vers une meilleure conscience du fait que, du point de vue adopté dépend le regard posé sur un phénomène. Cela pour entrer dans une démarche de compréhension du monde plus complexe (donc moins binaire, moins manichéenne), sur les autres et soi.

Bibliographie indicative pour préparer le cours :

Castellotti V., Moore D., 2002, Représentations sociales des langues et enseignements. Conseil de l'Europe, 28 p. en ligne : <https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf>
 Levi-Straus C. 1952 (et rééditions), Race et histoire, Unesco.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : assiduité/ponctualité/ Participation & travaux à rendre et/ou devoir sur table
 Contrôle terminal : adapté selon conditions du groupe concerné

Code : DID-B336B
Intitulé du cours : Médias et didactique des langues
Nom de l'intervenante : Mme Madeleine ZAZZO

Ce cours propose de développer une méthodologie de l'enseignement du FLE à travers les médias comme documents authentiques. Seront étudiées les notions de communication à partir des principaux supports contemporains : presse, radio, télévision, internet, et réseaux sociaux. Nous aborderons le rôle et la place qu'occupent les médias aujourd'hui dans les enseignements et apprentissages du FLE à travers l'étude et l'expérimentation du matériel disponible sur internet. On soulignera comment ces supports sont utilisés pour servir les objectifs et compétences de l'oral et de l'écrit ainsi que des objectifs d'éducation aux médias (porter un regard critique, sélectionner, relativiser, comparer). On insistera particulièrement sur les critères de choix d'un document authentique pour la classe de FLE et on explorera différentes méthodes et outils pour la production de son propre scénario pédagogique.

Bibliographie

Les médias en classe, kit pédagogique pour la classe de langue, G. Colavecchio, É. Pâquier, L. van Dixhoorn, éd. PUG, 2021.
 Le document vidéo, Lancien Thierry, éd. Clé International, Paris, 1986.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : élaboration d'un scénario pédagogique en classe + travail à rendre
 Contrôle terminal : travail à rendre

Code : DID-B346B
Intitulé du cours : Les appropriations langagières
Nom de l'intervenant : M. Gilles FORLOT

Ce cours examine quelques-unes des problématiques acquisitionnelles, linguistiques, psychosociologiques et sociolinguistiques entourant les activités d'appropriation, d'enseignement et d'apprentissage des langues dites « maternelles », « étrangères » et « additionnelles ». Un certain nombre de processus fondamentaux sont abordés, d'abord dans le domaine de l'appropriation de la première langue, puis dans celui de l'apprentissage des langues autres (L2, L3, etc.) Ensuite, à partir du terrain éducatif, on s'intéresse à la façon dont un certain nombre de représentations contribuent aux appropriations langagières, entre autres le statut des langues en présence, l'image des locuteurs, l'insécurité linguistique, la place des normes dans l'enseignement, la gestion de l'erreur, la notion de locuteur « natif », etc. Le cours aborde également les questions liées aux différents types de bilinguisme et à la façon dont l'erreur est traitée en classe de langues étrangère.

Bibliographie indicative :

Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'apprentissage des langues*. Paris:Hachette.
 Lightbown, P. & Spada, N. 2013. *How languages are learned*. Oxford: Oxford University Press.
 Perdue C., 1980. « L'analyse des erreurs : un bilan pratique. » *Langages* 57, pp. 87-94.
<https://doi.org/10.3406/lgge.1980.1840>
 Véronique, G. D. (dir.) 2000. *Didactique des langues étrangères et recherches sur l'acquisition*. Paris : Didier Erudition.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : participation en cours de semestre ; examen final
 Contrôle terminal : Examen sur table

Note : les descriptifs et modalités d'évaluation sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications qui seront annoncées par les enseignants concernés à la rentrée ou en cours de semestre.

Ce document est la brochure de la Licence LLCER parcours Didactique des langues du monde et du français langue étrangère . En ligne : brochure licence DDL	Secrétariat pédagogique des filières professionnelles Bureau 325A tél : 01 81 70 11 36 Coordonnées : secretariat.ddl@inalco.fr
---	---